

# SAFETY DATA SHEET



**PROSOCO**  
Version 1.03

Date d'émission 06-janv.-2015

Date de révision 06-oct.-2025

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Sure Klean® Weather Seal Gloss 'N Guard

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 55085  
**N° ID/ONU** UN1866

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Réservé aux utilisateurs professionnels.  
**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Manufacturer Address**

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### **Numéros de téléphone d'urgence**

**8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday** 785-865-4200  
**NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)** 800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

#### **Avertissement**

#### **Mentions de danger**

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Liquide et vapeurs inflammables



**Aspect** transparent

**État physique** liquide

**Odeur** Mild Pétrole

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / and / antidéflagrant  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher  
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 NE PAS faire vomir  
 En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)****autres informations**

- Peut être nocif en cas contact avec la peau
- Cause une légère irritation cutanée

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Distillates, Petroleum, Hydrotreated Light	64742-48-9	30 - 60	*
Stoddard Solvent	8052-41-3	10 - 30	*
Proprietary - Acrylic Polymer	Undisclosed	10 - 30	*
Nonane	111-84-2	1 - 5	*
1,2,4-trimethylbenzene	95-63-6	1 - 5	*
Toluene	108-88-3	0.1 - 1	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

### 4. Premiers soins

**PREMIERS SOINS****Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de produits de décomposition. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer

par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins** Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

#### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### **6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**

#### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### **Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

#### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Utiliser des outils anti-étincelles propres pour recueillir le produit absorbé. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### **7. Manutention et stockage**

#### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Utiliser

l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.

### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver hors de la portée des enfants.

**Matières incompatibles** Incompatible avec les agents oxydants.

## **8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

#### **Directives relatives à l'exposition**

<b>Nom chimique</b>	<b>ACGIH TLV</b>	<b>OSHA PEL</b>	<b>NIOSH IDLH</b>
Stoddard Solvent 8052-41-3	TWA: 100 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 525 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 20000 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 1800 mg/m <sup>3</sup> 15 min TWA: 350 mg/m <sup>3</sup>
Nonane 111-84-2	TWA: 200 ppm	(vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 1050 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 ppm TWA: 1050 mg/m <sup>3</sup>
1,2,4-triméthylbenzène 95-63-6			TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m <sup>3</sup>
Toluène 108-88-3	TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 375 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 560 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 300 ppm	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### **Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

### **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Mild Pétrole
<b>Aspect</b>	transparent	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	Faible jaune		
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>	
<b>pH</b>	Sans objet	Sans objet	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	-30 °C / -22 °F		
<b>Boiling point / boiling range</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Point d'éclair</b>	39 °C / 102 °F	ASTM D 2369	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité</b>	0.825		
<b>Solubilité dans l'eau</b>	négligeable		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible		

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants.

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Produits de combustion dangereux.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation.

**Ingestion**

NE PAS goûter ou ingérer.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillates, Petroleum, Hydrotreated Light 64742-48-9	> 6000 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	> 8500 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Nonane 111-84-2			= 3200 ppm ( Rat ) 4 h
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	= 3280 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	= 18 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Toluene 108-88-3	= 2600 mg/kg ( Rat )	= 12000 mg/kg ( Rabbit )	= 12.5 mg/L ( Rat ) 4 h

**Informations sur les effets toxicologiques****Symptômes**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer une irritation.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****sensibilisation**

Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité**

Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Toluene 108-88-3	-	Group 3	-	-

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans***Toxicité pour la reproduction**

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**STOT - exposition unique**

Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée**

Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit****Toxicité aiguë inconnue**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	5800 mg/kg
ETAmél (cutané)	3226 mg/kg mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	19.6 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	865 mg/l

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Distillates, Petroleum, Hydrotreated Light 64742-48-9	-	2200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	-	-
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	-	7.19 - 8.28: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-	6.14: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Toluene 108-88-3	12.5: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	11.0 - 15.0: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 14.1 - 17.16: 96 h	-	5.46 - 9.83: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 11.5: 48 h Daphnia magna

	static 433: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 15.22 - 19.05: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 5.89 - 7.81: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 50.87 - 70.34: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 12.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 28.2: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static 5.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 54: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 static		mg/L EC50
--	--	--	--	-----------

**Persistence et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
1,2,4-triméthylbenzène 95-63-6	3.63
Toluène 108-88-3	2.7

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé**

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

**14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT****DOT**

N° ID/ONU	Non réglementé (Si expédié NON EN VRAC par transport terrestre)
Nom officiel d'expédition	UN1866
Classe de danger	Resin Solution
Groupe d'emballage	3
	III

**IATA**

N° ID/ONU	UN1866
Nom officiel d'expédition	Resin Solution
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

**IMDG**

N° ID/ONU	UN1866
Nom officiel d'expédition	Resin Solution
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>LIS/LES</b>	Est conforme à (aux)

**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
1,2,4-trimethylbenzene - 95-63-6	95-63-6	3 - 7	1.0
Xylene - 1330-20-7	1330-20-7	1 - 5	1.0
Ethylbenzene - 100-41-4	100-41-4	0.1 - 1	0.1

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Toluene 108-88-3	1000 lb	X	X	X

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Toluene 108-88-3	1000 lb 1 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

This product is not available in California

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Stoddard Solvent 8052-41-3	X	X	X
1,2,4-triméthylbenzène 95-63-6	X	X	X
Nonane 111-84-2	X	X	X
Xylène 1330-20-7	X	X	X
Ethylbenzène 100-41-4	X	X	X
Cumène 98-82-8	X	X	X
Toluène 108-88-3	X	X	X

**16. Autres renseignements**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department  
 Date d'émission 06-janv.-2015  
 Date de révision 06-oct.-2025

**Note de révision**

Sections de la FS mises à jour 6 7 11

**Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**